

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1122 Décisions concernant les Ministères

n° 1122

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

19 octobre 1960

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1960

Date du numéro

30 novembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité compensatrice pour congé payé non pris égale à trente jours de salaire, est accordée à M. Ahmed Kayed Abdallah, ex commis auxiliaire au Service de Santé appelé sous les drapeaux.